



**SOCIETE AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE  
SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE**

Association reconnue d'utilité publique  
Siège social : 158 cours Fauriel 42023 Saint-Etienne Cedex2  
Siret 77639893500028

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt,  
Le 30 juin à 18h35,  
En visioconférence

Les membres de l'association **SOCIETE AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE ST ETIENNE** (ci-après « l'Association ») se sont réunis sur convocation du Conseil d'administration en Assemblée Générale ordinaire.

Les membres de Mines Saint-Etienne Alumni ont été appelés à s'inscrire sur le site internet de l'association pour participer à l'Assemblée Générale.

M. Serge Vigier préside la séance en sa qualité de président.

Mme Véronique Barrau assume les fonctions de secrétaire.

L'assemblée, sur sa demande, donne acte au président de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le président rappelle que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

- Intervention de Pascal Ray
- Approbation du rapport d'activité,
- Approbation du rapport financier,
- Renouvellement du conseil d'administration,
- Publication des résultats,
- Résultat des votes des délibérations,
- Questions / Réponses

L'Assemblée Générale débute par l'intervention de Pascal Ray, directeur de Mines Saint-Etienne.

Le 16 mars il n'y avait plus d'étudiants présents physiquement à l'École et peu de personnel

Du 16 mars au 1 mai : le télétravail a été rapidement mis en place pour le personnel ainsi que les cours en visioconférence avec zoom en moins d'une semaine pour les étudiants.

Des difficultés sont rapidement apparues pour les mobilités internationales et les stages en entreprise

Grâce à l'aide des ALUMNI, qu'il tient à remercier, presque tous les besoins de stages ont été comblés.

Les Alumni ont aussi organisé 2 webinars par rapport aux problèmes de recrutement pour les futurs diplômés.

Des témoignages d'alumni, vidéos et écrits tiendront une place importante dans la campagne de communication à l'intention des taupins.

Des fonds ont été collectés par la fondation pour les élèves en difficulté

L'école via le centre ingénierie santé a été très impliquée dans la gestion de la crise et sollicitée par des industriels de la région, elle a mis en place un banc de filtration bactérienne et de certification aux normes européenne qui a été homologué en 1 mois et utilisé 7j/7.

Il rappelle que l'école rejoint le classement de Tomes Higher Education, THE, sur la partie développement durable.

L'École réfléchit pour intégrer encore plus le développement durable dans ses formations.

Réflexion en cours sur la rentrée qui sera très probablement hybride (présentiel/distanciel).

Pascal Ray rappelle l'avancement de 2 projets sur des thématiques d'avenir :

- L'industrie du futur, chantier toujours en cours de l'implantation à Lyon sur le campus régional du numérique
- L'obtention des financements pour l'IDfab à Gardanne

Au niveau de l'IMT, envoi prochain d'un questionnaire sur la raison d'être de l'IMT qui va être adressé au personnel, aux élèves et aux alumni.

#### **Questions :**

M Guillot : sur l'impact de l'absence d'oral sur le recrutement.

Réponse de Pascal Ray : ne sait pas trop, il semble qu'il y ait effectivement un impact important de l'oral dans le recrutement, mais toutes les écoles (sauf l'X) sont logées à la même enseigne (dû à l'ordre de passage des concours et le temps de correction, ou la possibilité de décaler la rentrée, ce qui était problématique). Une analyse sera faite concernant ce point.

Thibault Le Guerinel : budget du gouvernement sur l'IA, l'école intéressée?

Pascal Ray : grosse demande des centres et des élèves. Le centre d'IA sera sur Saclay dans le cadre du projet GAIA de l'IMT, mais besoin de mieux lier les cellules IA des centres entre eux

Serge Vigier remercie Pascal Ray pour sa gestion de la crise et lui renouvelle sa confiance.

Le président commente le rapport d'activité de l'Association pour l'année 2019 qui a été transmis aux membres par mail avant le début de l'Assemblée Générale et attire l'attention de l'assemblée sur plusieurs points :

- Augmentation des cotisations et particulièrement des cotisations des plus jeunes. Il remercie Patrick Bouzenot et son équipe pour le travail « terrain » réalisé,
- Suite à la réforme de nos statuts permettant l'intégration des ISMIN, nous avons accueilli 2 administrateurs issus de la formation ISMIN,
- Animation Intermines : animation en commun avec les mines de Paris et Nancy avec :
  - o La nouvelle revue qui a vu le jour en octobre. Cette revue se veut plus attractive et est proposé au prix coutant de 15 € pour les jeunes diplômés,
  - o Renouvellement de l'équipe Intermines avec les arrivées de Gilles Rivet pour Mines Nancy Carrières et Patrick David au poste de délégué outils de suivi,
  - o Le cocktail annuel d'Intermines avec Guillaume Pépy le 3 juin 2019,
  - o L'annuaire rencontre quelques difficultés pour obtenir des publicités,
  - o La Newsletter est publiée régulièrement avec 10 numéros cette année,
  - o Intermines Carrières propose ses services à d'autres associations d'Alumni tels que Télécom, Paris, Alès et Douai, d'où une très forte augmentation des entretiens avec +430 €, des webinars...
  - o Une forte activité des clubs professionnels et des clubs loisirs avec une centaine de manifestations,
  - o Les neuf groupes régionaux sont toujours très actifs avec 67 évènements cette année,
  - o Réunion des Directeurs à Nancy par le nouveau directeur,
  - o Contribution au cursus de la formation ICM de l'Ecole avec sa participation aux salons de Saint-Etienne et de Lyon, relecture du CV Book, entretiens conseils pour les 2A et 3A, contribution au cursus ISMIN,...
  - o La Fondation F13M s'autodissout et rejoint la Fondation Télécom avec traçabilité des dons.
- La création de l'Institut Polytechnique de Paris incluant Polytechnique, ENSTA, Télécom... grignote l'Institut Mines Télécom
  - o Nomination d'Odile Gauthier comme directrice générale de l'IMT en remplacement de Philippe Jamet
  - o Absence de stratégie de marque (soulignée par M. Vigier)
- Réseaux sociaux : un audit a été réalisé avec prise en compte dans le site des recommandations et ressources nouvelles pour aider Mines Saint-Etienne Alumni à développer la présence de l'Association sur les réseaux sociaux,
- Publication du livre « Ingénieur humaniste », ouvrage collectif sous la coordination de Paul-Henri Oltra, Michel Cournil et Nathalie Dubruc.
- La soirée de Sainte Barbe a eu lieu le 28 novembre 2019 avec la présence de 80 anciens élèves.
- Information sur les statistiques : Mines Saint-Etienne Alumni a proportionnellement le plus grand nombre de cotisants en comparaison avec Mines Nancy et Mines Paris.
- Cette année suite aux conditions particulières la liste des personnes décédées est importante.

Olivier Fleurot, président de la Fondation FI3M, fait remarquer que l'Ecole est l'Ecole la plus dynamique au sein de la Fondation et les relations avec les anciens élèves sont excellentes et ce depuis de nombreuses années. Par ailleurs, malgré la « dissolution » les dons restent bien associés à l'Ecole.

Serge Vigier demande ensuite à l'assemblée de respecter une minute de silence en mémoire des camarades décédés depuis la dernière Assemblée Générale.

La parole est ensuite donnée à Philippe Le Saux, trésorier de l'Association qui commente les tableaux financiers transmis par mail pour la séance. Il présente ensuite les principaux chiffres du réalisé 2019 en comparaison du budget ainsi que ceux du projet de budget 2020. Les précisions suivantes sont apportées :

- Pour la deuxième année consécutive, le bilan financier est équilibré avec un résultat positif de 30 k€,
- L'amélioration par rapport au budget 2019 provient principalement :
  - des cotisations en augmentation dues principalement à l'intégration des ISMIN,
  - des prestations pour d'autres associations dont la dotation de 7 k€ pour la Maison des Elèves, suite à la loi Elan,
  - la vente des uniformes avec une compensation à l'euro près,
  - préventivement à la COVID, sécurisation/retrait des plus-values en amont. A noter que le portefeuille est au niveau le plus sécurisé,
  - il avait été prévu d'augmenter de +10 k€ des dépenses de personnels dans la perspective d'un renfort envisagé de la délégation générale et d'un allègement de la charge de travail actuelle du délégué général mais cela ne s'est pas fait l'année passée, toutefois, cela reste toujours d'actualité pour cette année,
  - le résultat de 30 k€ ira en réserve.

Pour conclure, Serge Vigier indique que Jean-Jacques Maupetit a réalisé ses contrôles des comptes de l'exercice 2019 et que dans son rapport il n'a pas formulé de remarques sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels donnés dans le rapport du conseil d'administration. Il a donc certifié les comptes réguliers et sincères et donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice 2019 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association.

Serge Vigier a, ensuite, annoncé les résultats des votes par correspondance et par vote électronique pour le renouvellement d'un tiers du Conseil d'Administration.

Il rappelle que 9 postes sont à pouvoir dont 1 poste en remplacement de Patrick Bouzenot qui a démissionné de son mandat et donc 8 postes sont pourvus jusqu'en 2023 et 1 poste (celui du remplacement de M Bouzenot) jusqu'en 2022.

Serge Vigier félicite les nouveaux élus et il remercie les administrateurs sortants pour tout le travail accompli et réalisé au long de ces années.

Personne ne demandant plus la parole, le président annonce le résultat des votes des résolutions de l'Assemblée Générale qui a eu lieu cette année par voie électronique et qui contrairement aux autres années a été secret. 68 votants se sont exprimés sur les résolutions mises à l'ordre du jour :

#### **Première résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral du Président, prend acte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice 2019 et donne quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration.

Résultat : 1 contre - 1 abstention - 66 pour

#### **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier 2019 entendu les commentaires et les conclusions du contrôleur des comptes, approuve les comptes de l'exercice 2019 et donne quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration.

Résultat : 1 contre - 1 abstention - 66 pour

#### **Troisième résolution**

L'Assemblée Générale décide d'imputer l'excédent de l'exercice 2019, soit 30 805,52 € au compte de report à nouveau.

Résultat : 1 contre - 3 abstentions - 64 pour

#### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale approuve le projet de budget qui lui est soumis pour l'exercice 2020.

Résultat : 2 contre - 3 abstentions - 63 pour

#### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale approuve le montant des cotisations fixé par le Conseil pour 2019, soit :

**ICM, ISMIN et docteurs diplômés 2016 et avant :**

90 € pour les règlements par prélèvement automatique

110 € pour les autres moyens de paiement

**ICM, ISMIN et docteurs diplômés en 2017 et 2018 :**

50 € pour les règlements par prélèvement automatique

70 € pour les autres moyens de paiement

**ICM, ISMIN et docteurs diplômés en 2019 :**

20 € pour les règlements par prélèvement automatique

40 € pour les autres moyens de paiement.

La cotisation des membres conjoints reste fixée à 20 €.

Résultat : 1 contre - 4 abstentions - 63 pour

#### Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve les résultats des élections du Conseil d'Administration.

Etaient à pourvoir :

- 8 postes d'administrateurs pour un mandat de 3 ans,
- 1 poste d'administrateur pour un mandat d'un an pour le diplômé ICM arrivé en 9<sup>ème</sup> position du décompte des votes.

Résultat : 1 contre - 1 abstention - 66 pour

<b>NOM</b>	<b>Diplôme</b>	<b>Mandat</b>
Nicolas BERNARD	CIM	Nouveau tiers jusqu'à 2023
Marie-Céline BURLATS	ICM	Nouveau tiers jusqu'à 2023
Géraud-Loup DIOGO	ICM	Nouveau tiers jusqu'à 2023
Arthur GODART	ISMIN	Nouveau tiers jusqu'à 2023
Nicolas-Max NEROME	ICM	Nouveau tiers jusqu'à 2023
Jean-François TURON	ICM	Nouveau tiers jusqu'à 2023
Romain TOESCA	ICM	Nouveau tiers jusqu'à 2022
Nicolas VALETTE	ICM	Nouveau tiers jusqu'à 2023
Pierre ZIGRAND	ICM	Nouveau tiers jusqu'à 2023

#### Septième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publicités ou autres.

**Remarque concernant l'audit financier :** cette année, l'auditeur M. Jean-Jacques Maupetit n'est pas renouvelé à sa demande après de nombreuses années de services ; nous allons donc trouver un autre camarade pour le remplacer prochainement.

M. Serge Vigier demande aux personnes présentes si elles ont des questions à poser à cette assemblée.

Question de M. Hervé Lohou : la maison des élèves reste HLM ou pas ?

Suite aux dernières réunions de la SA HLM Beauvier, Assemblée Générale et Conseil d'administration, Stéphane Mangiavacca a été élu président de la SA HLM Beauvier, Patrick Bouzenot administrateur et Philippe Le Saux administrateur.

Stéphane Mangiavacca a composé le bureau suivant : Patrick Bouzenot, Philippe le Saux, Gilles Pannaux, Serge Vigier. Patrick Bouzenot anime le groupe de travail qui fait l'instruction du dossier.

Pour résumé, il y a deux options :

1/ sortir du monde HLM : la première estimation était très élevée mais il semblerait qu'une nouvelle estimation moins exorbitante ouvrirait des portes

2/ rester dans le monde HLM mais dans ce cas se lier à un groupe possédant assez de logements pour entrer dans le cadre de la loi Elan.

Un des enjeux est de renforcer le pilotage de la trajectoire de la ME

On relève la corrélation probable entre l'investissement des Alumni et l'existence même de la ME (possédée indirectement par ses anciens) : fait assez rare !

La ME est un outil en perpétuelle amélioration ce qui en fait un véritable atout pour l'école  
Maintien des futures réunions en visioconférence.

Plusieurs ont remonté l'importance de donner à l'AG un complément par internet.

Patrick David préconise de continuer les réunions en numérique pour éviter les déplacements.

Pour exemple : les développements des Webinars par Intermines a permis de faire entrer des non parisiens, le numérique offrent des possibilités à d'autres Mineurs.

Patrick Bouzenot rappelle que les AG ne sont actuellement possibles en visioconférence que parce qu'une ordonnance le permet : la pérennité de cette ordonnance n'est pas assurée.

Une hybridation présentielle + visio sera à étudier.

*Fin de la séance 19h49*

**La Secrétaire**

**Le Président**



**Véronique BARRAU**

**Serge VIGIER**